

droits des femmes

L'Égalité, une idée toujours neuve



À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, lundi 8 mars, la Ville et ses partenaires se mobilisent contre les discriminations sexistes.

“N’OUBLIEZ jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.” En écrivant ces mots, la philosophe Simone de Beauvoir (1908-1986) ne pouvait évidemment avoir en tête la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d’un an. Il n’empêche que les difficultés qui découlent de la pandémie imposent, plus que jamais, une attention accrue à la question de l’égalité femmes-hommes. À Vaulx-en-Velin, on le sait peut-être plus qu’ailleurs : depuis 2003, ce n’est pas la seule journée du 8 mars mais tout un mois qui est consacré à cette thématique. Cette année, la mobilisation s’adapte aux circonstances et se déplace

sur la Toile. Lundi 8 mars, la maire s’adressera aux Vaudaises et aux Vaudais sur le site internet de la Ville (www.vaulx-en-velin.fr) et sa page Facebook (www.facebook.com/vaulxenvelinville).

Tout au long du mois, cinq autres vidéos mettront quant à elles en valeur l’entrepreneuriat au féminin, avec des témoignages et les conseils de cheffes d’entreprise. Toutes ont été accompagnées par l’une des nombreuses structures de la commune qui épaulent les aspirants créateurs.

Le jour même, le Planétarium diffusera sur la plateforme numérique Twitch, et dans le cadre de son cycle de rendez-vous virtuels “Astro-nome@home” (tous les lundis à 18h30), une visioconférence de Laura Zambelli. La physi-

cienne, qui travaille au laboratoire d’Annecy de physique des particules (LAPP), aura pour mission d’expliquer à un public de néophytes ce que sont les neutrinos. Manière de rappeler que la science n’est pas qu’une affaire d’hommes !

Le Sytral dévoile son plan contre les violences sexistes

Mais la Ville n’est pas seule sur le territoire de la commune à s’engager contre le sexisme. Lundi 8 février, le comité syndical du Sytral a voté sa nouvelle “Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance pour les transports en commun Lyonnais”. Valable pour la période 2021-2024, elle a été officiellement signée, en présence d’Hélène Geoffroy,

lundi 1^{er} mars. Elle prévoit notamment des “marches exploratoires”, diagnostics de terrain menés par des groupes de femmes dans leur quartiers afin d’identifier les éléments qui participent au sentiment d’insécurité. Le document stratégique du Sytral prévoit également de former ses personnels à la lutte contre le harcèlement sexiste et de sensibiliser les jeunes à cette question.

Enfin, les associations partenaires de la Ville prévoient elles aussi des actions durant ce mois un peu particulier, le plus souvent sur internet. Preuve que, malgré les contraintes, lorsque la volonté de s’investir est là, le combat pour l’égalité peut continuer.

Romain Vallet

LE POINT DE VUE DE Sarra Saïd

Déléguée de la Défenseure des droits à Vaulx-en-Velin

“Les inégalités dans les salaires et les carrières sont encore bien réelles”

“À Vaulx-en-Velin, les femmes tiennent une place prépondérante ; elles sont particulièrement engagées dans la vie associative et citoyenne. Pour autant, elles constituent 80 % des personnes que je reçois dans mon bureau. Les discriminations qu’elles subissent peuvent bien sûr être sexistes, mais aussi raciales, religieuses, liées à l’origine, au handicap, à l’état de santé ou à l’âge. Elles sont particulièrement vives dans le milieu professionnel. Les inégalités dans les salaires et les carrières sont encore bien réelles. C’est lié, en partie, à une répartition genrée des métiers que l’on constate à Vaulx comme dans toute la France : certaines professions sont dites féminines, d’autres masculines. D’où l’importance de lutter contre ces stéréotypes et contre l’autocensure. Mais les choses évoluent dans le bon sens. Preuve en est que si les femmes subissent des discriminations, elles n’hésitent plus à les combattre.”



Propos recueillis par R.V

Protéger les femmes victimes de violences

DEPUIS UN AN, des femmes victimes de violences conjugales peuvent trouver refuge dans des appartements mis à leur disposition par la Municipalité. Ce dispositif, voté par le Conseil municipal en juin 2019, a pu être mis en œuvre grâce à une convention tripartite entre la Ville et les associations Vifil et Entre2Toits, gestionnaire des appartements. Les femmes qui y résident bénéficient d’un accompagnement social pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Un processus souvent long et complexe : il arrive que certaines retournent vivre avec leur conjoint. Si on ne dispose pas de chiffres précis pour l’année 2020 à Vaulx-en-Velin, on sait déjà que les violences conjugales ont fortement augmenté dans toute la France durant les deux confinements. C’est pourquoi, à la Direction de la prévention de la sûreté et de la sécurité urbaine (DPSSU), on indique vouloir “améliorer le repérage, grâce à l’aide de tous les acteurs impliqués. Car s’il y a un certain nombre de situations avérées, il y en a bien plus qui ne sont que pressenties”.



R.V

Le CPEF, allié historique des Vaudaises dans leur quotidien

VIE DE COUPLE, sexualité, contraception ou infections sexuellement transmissibles (IST) : des sujets que nul n'aborde à la légère. Véritable refuge, le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) prodigue accueil, conseils et consultations médicales en lien avec ces problématiques. Confidentiel, sans jugement, gratuit pour les mineurs et les personnes qui n'ont pas d'assurance médicale, cette adresse historique héberge une équipe aux compétences complémentaires : médecin gynécologue, sage-femme périnatale, conseillère conjugale et familiale et assistante sociale. "Le CPEF occupe une position centrale : nous recevons un public avec des besoins très variés", explique Marianne Chich Magnolfi, médecin gynécologue et directrice du centre. Motifs les plus courants : demandes de contraception, dépistages IST, diagnostics de grossesse, ainsi que conseils d'ordre conjugal ou familial, sur l'accès aux droits, l'isolement, etc. "Nos réponses vont du

médical au social en passant par le relationnel, développe la praticienne. Étant dans un espace de parole neutre, on peut aller plus loin que le motif premier de la visite, en vue de renforcer l'accompagnement et d'orienter vers d'autres structures adéquates."

Consultations gynéco

Le CPEF est en lien avec des partenaires qui le sollicitent à leur tour : le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), Médecins du monde, des éducateurs de rue... Il intervient aussi directement auprès des jeunes dans les lycées de la commune. "Nous avons une longue histoire de partenariats à Vaulx-en-Velin", ajoute sa directrice.

Partie intégrante du réseau de Plannings familiaux de la Métropole, le centre vaudais offre toutefois une particularité : une compétence gynécologique, peu présente sur le territoire de la commune, à l'exception du centre de santé Jean-Goulard. "Beaucoup de

Bien implanté sur le territoire, le Planning familial vaudais est un pilier du médico-social local.



patientes poursuivent ici un suivi gynécologique durant des décennies : j'ai sous les yeux le dossier de certaines qui viennent depuis 1991", confie Marianne Chich Magnolfi. Le CPEF accueille autour de 1 600 entretiens par

an, dont entre 900 et 1 100 consultations médicales. T.C
Pratique : Maison de la Métropole principale de Vaulx-en-Velin, 22 avenue Condorcet ; cpef-vaulx@grandlyon.com, 04 28 67 26 00

Libérer la parole entre mères pour comprendre les ados

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) organise, pour la quatrième année consécutive, des ateliers interactifs pour les mères d'adolescents, les mardis après-midi, de mars à mai. "Avec l'adolescence vient une nouvelle étape de vie, durant laquelle les mères peuvent être en manque de repères. Nous sommes là pour les aider à décoder certains comportements de leur enfant", indique Mayra Royer, chargée de mission égalité femmes-hommes au CIDFF. Elle co-anime ces rendez-vous confidentiels et bienveillants aux côtés d'une juriste. "L'aspect juridique peut jouer dans les questions d'autorité parentale, de responsabilité, de garde d'enfant par les mères seules..."

Au programme du premier atelier, mardi 2 mars : réunion d'information et généralités. Un temps utile pour mieux se connaître et définir ensemble les règles du groupe, avant d'approfondir la nébuleuse de sujets qui gravitent autour du fait d'être mère : place dans l'éducation, ruptures de communication, changement de relation avec son enfant devenu ado, culpabilité d'être mère célibataire, origines culturelles, orientation professionnelle... "On cherche à faire éclore des échanges, à déculpabiliser les mamans, puis à les orienter, si nécessaire, vers d'autres dispositifs : CIO, Mission locale, CCAS, Lieu écoute...". Des groupes de parole dont le besoin se fait ressentir plus que jamais depuis les deux confinements et leur quotidien "épuisant". "Certaines mères se sont retrouvées absolument débordées, à devoir cumuler les tâches ménagères et l'enseignement des enfants, avec la pression de ne pas y arriver."

Le CIDFF prône une approche globale des problèmes vécus par les femmes : insertion, isolement, dépression, violences, etc. Les 16 et 23 mars, il proposera des ateliers autour de la thématique "Femme, mère : le choix de l'emploi", toujours collectifs, "afin d'aider les Vaudaises à élargir leurs connaissances professionnelles, à rompre l'isolement ou simplement à s'occuper d'elles-mêmes – au fond, à leur faire prendre conscience de qui elles sont et de leurs qualités", conclut Mayra Royer. T.C



Pratique : ateliers gratuits et confidentiels, les mardis de 14 à 16 heures, 3 avenue Georges-Dimitrov ; programme et inscriptions au 04 72 75 38 40 et à m.royer@cidffrhone.fr

3 Questions à Myriam Mostefaoui

Adjointe à la Vie associative, à l'Égalité femmes-hommes et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations



Quelle importance prend le 8 mars à Vaulx ?

D'habitude, cette journée se décline sur un mois, durant lequel de nombreuses associations sont mobilisées. Cette année, la crise sanitaire nous contraint, mais des événements seront malgré tout proposés dans un format repensé. La pandémie ne stoppera pas ce combat, qui reste un axe important de notre Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Nos associations et instances citoyennes sont riches de l'engagement souvent majoritaire des Vaudaises. Nos établissements scolaires sont associés par des initiatives dédiées, nos clubs sportifs par le développement des sections féminines, nos équipements et lieux publics par des dénominations... Bref, notre Municipalité est engagée sur cette question dans tous les domaines.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la condition des femmes ?

La crise sanitaire a, de toute évidence, accentué les inégalités entre les femmes et les hommes, surtout durant la période de confinement sans école. En effet, elles se sont retrouvées en première ligne dans tous les domaines. Elles ont dû jongler entre travail et gestion au quotidien de leur famille, et même s'improviser enseignante ! Cette pandémie a surtout aggravé la situation des femmes élevant seule leurs enfants. Certains corps de métier très féminins étaient beaucoup plus mobilisés, notamment les infirmières, les employées de grandes surfaces, les agents dans les Ephad, les agents d'entretien ou d'aide à la personne... Elles méritent un grand hommage en cette journée du 8 mars.

Quelles sont les prochaines avancées à conquérir ?

Faire respecter les droits acquis, les consolider, les rendre irréversibles et innover. Par exemple, des marches exploratoires ont vu le jour sur les lignes de bus 7 et 52 desservant notre commune. Un diagnostic a été réalisé par des ambassadrices, puis des aménagements ont été installés dans l'espace public pour la tranquillité des Vaudaises. L'arrivée du tramway intégrera ces questions de sécurité, avec un tracé et des arrêts pensés pour cela. Le 1^{er} mars, une convention a d'ailleurs été signée concernant la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance du réseau TCL. La lutte pour les droits des femmes est un travail de longue haleine qu'il faut continuer sans relâche, en nous inspirant des générations précédentes et en faisant de cet engagement une cause majeure.